

NATUREL & PERFORMANT

LE LIÈGE DANS TOUS SES ÉTATS

AU DÉBUT, IL Y A L'ARBRE... CAR LE LIÈGE N'EST AUTRE QU'UNE ÉCORCE NATURELLE. OUTRE SES QUALITÉS EXCEPTIONNELLES EN MATIÈRE D'ISOLATION, SA PLASTICITÉ EN FAIT UN MATÉRIAU APPRÉCIÉ EN DÉCO.

Le chêne-liège n'est pas un arbre comme les autres : ce n'est pas son bois, mais son écorce qui en fait la richesse. Une écorce qui a la particularité de se régénérer... Cet arbre millénaire étend ses larges branches noueuses aux abords de la façade atlantique (le Portugal en est le principal pays producteur), mais aussi des côtes méditerranéennes (en Afrique du Nord et en Italie).

De l'eau, du soleil et... du temps

Très épaisse et de couleur grisâtre, l'écorce du chêne-liège peut atteindre jusqu'à 25 cm d'épaisseur : elle est appelée « liège mâle ». Lorsque l'arbre atteint une bonne maturité (vers 20 ans), elle est enlevée puis concassée, réduite en granulés et utilisée pour réaliser des panneaux d'isolation et des revêtements de sols. Après ce premier « démasclage », le chêne-liège renouvelle son écorce. Tous les neuf ans, une nouvelle écorce, appelée le « liège de reproduction » ou « liège femelle », est récoltée. Elle change de teinte à mesure qu'elle vieillit : d'abord de couleur jaune, puis rouge, c'est-à-dire bonne pour la récolte, et enfin noire. Beaucoup plus homogène, ce matériau est adapté à la fabrication de bouchons, mais aussi de meubles et d'objets déco.

Naturel et écolo

Recyclable, biodégradable et 100 % naturel, le liège est sans conteste un matériau écologique. Il possède également de nombreuses qualités physiques, et autant d'usages : c'est un excellent isolant phonique et thermique, une matière à la fois décorative et résistante (fabrication de sols et de revêtements muraux), mais aussi souple, qui se prête à toutes les transformations (mobilier et objets décoratifs).

Champion de l'isolation

Le liège est naturellement quatre fois plus isolant que la laine de verre ! Parmi ses autres qualités

exceptionnelles, il faut retenir sa résistance au temps et à l'humidité, sa souplesse et sa densité : 110 kg/m³ (contre seulement 20 kg/m³ pour la laine de verre). De plus, il n'est pas du tout du goût des rongeurs... En revanche, il coûte environ trois fois plus cher que la laine de verre, conséquence directe de sa rareté, puisqu'il pousse sur les arbres au rythme de Dame Nature...

Choisir le bon !

Sur le marché de l'isolation, on trouve deux sortes de liège : l'aggloméré « noir », issu du liège mâle, expansé sous l'effet d'une cuisson à plus de 300°C. Ce liège « pur » est destiné aux plaques isolantes. Il est 100 % écologique.

L'autre liège, dit « aggloméré blanc », est obtenu par collage de résidus ou de granulés de liège. Attention ! Les liants utilisés peuvent être plus ou moins « écologiques »... Une mention à surveiller si l'on veut faire un choix réellement pertinent car, du fait de sa transformation, ce liège-là n'a pas les mêmes performances acoustiques et thermiques qu'un liège naturellement alvéolé.

Granulés ou panneaux ?

À chaque besoin, sa solution. On utilise les granulés expansés (de 3 à 10 mm) pour l'épandage dans les combles perdus et le remplissage des murs à ossature bois.

Les panneaux à bords droits, dont l'épaisseur se décline de 2 à 30 cm, servent à isoler les rampants sous toiture des combles aménagés (à raison de 18 à 20 cm d'épaisseur), les murs sous la forme de doublages (ép. 8 à 12 cm) et les sols (ép. 10 cm). Les plaques rainurées « à mi-bois » ont l'avantage d'éviter les ponts thermiques entre deux éléments. Les panneaux « préambourrés » (Aliécor) ne sont autres qu'un assemblage technique de liège expansé pur sur des lambourdes en OSB : ils simplifient la mise en œuvre de l'isolation d'un sol (avant la pose d'un parquet) ou des rampants d'un comble (avant la pose de lambris ou d'un revêtement décoratif... pourquoi pas en liège !).

Photo Patrick Morand

1. Majestueux, ce chêne-liège du massif des Maures (Var) présente une belle couleur rousse typique des arbres écorcés, après la récolte de la première couche de liège.

2. Une fois recueillies, les écorces de liège brut sont mises à sécher avant broyage et transformation en produits isolants.



Photos Apcor pour Intercok



LE LIÈGE, UNE ASSURANCE ISOLATION!

C'est vrai, le liège est plus cher que les autres isolants, mais l'investissement mérite vraiment réflexion, car ce matériau a une grande qualité que n'ont pas toujours les autres isolants : sa durabilité. Il traverse les décennies et les conditions climatiques sans bouger ! Il ne sèche pas en cas de sécheresse, il ne s'affaisse pas au fil du temps. On peut ainsi isoler sa maison pour plusieurs générations, sans risque. C'est vraiment une valeur sûre. En quelque sorte, le liège est une très bonne assurance isolation !



JEAN-CHARLES LASSALLE
Directeur d'Aliécor

3. Les plaques d'isolant intérieur produites à partir de liège de reproduction sont proposées en différentes épaisseurs selon l'usage.

4. Pour l'isolation extérieure, les panneaux sont principalement en liège noir expansé et disponibles en plusieurs épaisseurs.



Photo Apcor pour Intercok

Pour éviter toute rupture de pont thermique, les granulés isolants de liège permettent de combler les espaces difficiles d'accès des combles perdus (pose par insufflation).



MISSION RECYCLAGE

Ne jetez plus vos vieux bouchons de liège ! Une fois broyés, ceux-ci peuvent être transformés en sous-couches isolantes dont la vente aidera au financement d'associations humanitaires. Pour connaître le dépôt le plus proche de chez vous : www.recycliegefrance.org